

SERMO

**SERMON SUR L'honneur que les Sujets doivent rendre a leurs Souverains. — Sermon prononcé le 25 de Juin, 1727 à l'occasion de l'avenement du Roy George II. à la Couronne dans la Chapelle Royale Françoisse du Palais de St. James. Par Pierre Rival un des Chapelains de sa Majesté dans cette Chapelle. A Londres. De L'imprimerie de Sam. Jallasson & se vend chez J. P. Coderc, à l'Enseigne de Pline in Little Newport-Street. M. DCC. XXVII.**

Pierre Rival

Transcription électronique



[ Page titre]

SERMON

PRONONCÉ

Le 25 de Juin, 1727

à l'occasion de l'avenement

DU

Roy George II.

à la Couronne.

DANS

La Chapelle Royale Française du Palais

de St. James.

Par Pierre Rival un des Chapelains de SA MAJESTÉ dans cette Chapelle. A LONDRES.

De L'imprimerie de SAM. JALLASSON

& se vend chez J. P. CODERC, à l'Enseigne

de Plin in Little Newport-Street.

M. DCC. XXVII.



# 1. SERMON

## SUR

### L'honneur que les Sujets doivent rendre a leurs Souverains.

[ Page 1 ]

I. Ep. de St. Pierre Ch. II. v. 17.

‘Honorez le Roi’.

MES FRERES,

IL ne peut jamais être hors de saison pour nous, de vous entretenir du devoir des Sujets envers leurs Souverains. Il entre nécessairement, il tient meme le premier rang, dans cette partie si essentielle de la Morale, qu'on appelle la Justice, & qui consiste à rendre, à chacun des hommes, ce qui lui appartient. S. Paul nous en recommande éxpressément la prédication, en la personne de Tite, lors qu'il lui ordonne don-

[ Page 2 ]

[*Note: Ch. iii. 1.*] d'exhorter les membres de son Troupeau, d'‘être soûmis aux Principautez & aux Puissances’ .

Mais s'il est jamais plus à propos, s'il est jamais plus nécessaire, de traiter une matiere si importante, n'est ce pas dans un temps tel que celui-ci ? C'est pour cela que nous avons choisi notre Texte, pour être le sujet de notre Meditation.

Les termes en son fort courts, mais le sens en est d'une longue étendue. Tout ce que les Sujets doivent faire à l'égard de leurs Souverains, est sommairement compris dans ce Precepte, ‘Honorez le Roi’ . Meditons le donc dans la premiere Partie de ce Discours, & dans la seconde, nous ferons quelques Reflexions, qui se rapporteront directement à la circonstance du temps.

Nous avons aujourd'hui un grand avantage. Sans nous flatter, sans présumer de nous mêmes, nous sommes assurez par avance, d'arriver au but que l'on se propose, sur quelque sujet que l'on parle ; c'est de persuader. Tout même temoigne en vous, que votre persuasion n'est point à produire, qu'elle est toute produite, & dans un si haut degré, qu'il nous seroit impossible de l'augmenter. Nous ne pourrons que vous prêter notre voix ; Toutes les facultés, toutes les affections de votre ame, viendront, voleront d'elles mêmes, au devant de tout ce que nous dirons. Tout l'avantage que vous retirerez de notre Ministère, ce sera peut être que nous éclairerons plus distinctement vôtre persuasion, & que nous donnerons quelque ordre, aux pensées & aux mouvemens, que l'ardeur de votre Zèle pour notre Monarque, fait naitre confusément & en foule, dans vôtre tre

[ Page 3 ]

esprit & dans vôtre cœur. ‘Roi des Nations’, [*Note: Jer. x. 7.*] Maitre absolu de l'Univers, pour expliquer

ce que nous Te devons, en la personne de Tes Lieutenants sur la terre, Veuille nous éclairer de Tes divines lumieres, & nous [Note: Esa. L, 4.] donner 'la langue des bien appris'. Amen.

Puis que le devoir des Sujets envers leurs Souverains, est, comme nous venons de le remarquer, une partie de la Morale, les Saints Apôtres auroient manqué, dans un Point très important & capital, s'ils avoient negligé de le recommander aux Chrêtiens. Mais outre cette raison générale, ils en avoient d'autres particulieres, qui les obligeoient à inculquer souvent ce devoir dans leurs Ecrits, aussi bien que dans leurs Prédications. Sous pretexte que les Adorateurs de Jesus Christ, le regardoient comme leur Roi, on les accusoit de vouloir se soustraire à l'autorité des Princes. On suivoit en cela le même esprit, dont les Juifs avoient été animez contre Nôtre Seigneur, en le traduisant devant le Tribunal du Gouverneur Romain, comme un rebelle, qui avoit [Note: Luc. xxii.

2.] defendu de payer le Tribut à Cesar, & porté même les attentats de sa Rebellion, jusqu'à se faire Roi. D'ailleurs parmi les Sectes, [Note: Jean xix. 12.]

qui s'étoient déjà élevées dans le Christianisme, il y avoit des Libertins, qui abusant de cette grande & consolante Verité, que nôtre Redempteur nous a aquis la liberté des Enfans de Dieu, prétendoient que l'Evangile affranchissoit les Fidelles, du joug de toute sorte d'autorité humaine, & qu'il ne devoit plus y avoir entre les hommes aucune Dignité, nité, [ Page 4]

aucune Superiorité, ni même aucune Distinction.

C'est ce que S. Pierre & S. Jude nous font entendre bien clairement. L'un & l'autre disent en parlant de ces Libertins, qu'

ils

[Note: 2 Pierr. ii.

10.] meprisoient la domination, & qu'ils n'avoient

[Note: Jude viii.] point horreur de blamer, de condamner les Dignités

Afin donc de mettre la Religion Chrétienne, à couvert d'un reproche si faux, si odieux ; & en même temps pour munir les Fidelles contre une erreur, si opposée à une des plus grandes obligations de la Morale ; par conséquent si condamnable en elle même ; d'ailleurs si contraire au bien de la Societé ; par conséquent si funeste aux progrès de l'Evangile, & si capable de faire armer contre lui les Puissances du Monde ; les Apôtres prenoient un soin particulier, de faire sentir aux Chrêtiens, combien, leur Religion les obligeoit indispensablement, à se soumettre à l'autorité des Princes, quand ils ne commandoient rien de contraire à la Foi & aux bonnes moeurs. On ne peut douter que ce ne soit là le dessein de St. Pierre, dans l'endroit d'où nôtre Texte est tiré.

"Rendez vous, dit-il au 13 verset, Rendez  
 "vous sujets à tout ordre humain pour l'amour  
 "du Seigneur : soit au Roi comme à  
 "celui qui est par dessus tous ; soit aux  
 "Gouverneurs, comme à ceux qui sont envoyez  
 "de par lui, pour exercer vengeance  
 "sur les malfaiteurs, & à la louange de  
 "ceux qui font bien. Car telle est la volonté  
 "de Dieu, qu'en faisant bien vous  
 "fermiez la bouche à l'ignorance des hommes " mes  
 [ Page 5 ]  
 "fols."

Il exhortoit ainsi les Chrétiens  
 de son temps, à dissiper par leur soumission  
 aux Rois & aux Magistrats, les faux & pernicieux  
 préjugés, dont les ennemis de la Religion  
 Chrétienne, étoient prévenus contre  
 elle à cet égard. Il ajoute, 'comme Libres, & non point comme ayant la liberté pour couverture de malice, mais  
 comme Serviteurs de Dieu'.  
 Peut on ne point voir, que cette Reflexion  
 portoit directement contre ces Libertins,  
 dont nous venons de parler, & qui furent  
 l'origine des infames Gnostiques, qu'on peut  
 appeller la honte & l'opprobre du nom Chrétien ?  
 L'Apôtre poursuit en ces termes.

Portés honneur à tous ; Aimés la fraternité ;  
 Craignés Dieu ; Honorés le Roi

. Comme s'il  
 disoit "Ayés de la consideration & du respect,  
 "pour tous les hommes de quelque  
 "Religion qu'ils puissent estre. Aimez  
 "particulierement ceux qui sont vos Freres  
 "en Jesus Christ ; & comme vous devez  
 "Craindre Dieu, vous devez aussi Honorer  
 "le Roi. Ce sont là deux devoirs qu'il  
 "n'est point permis de séparer. comme  
 "il ne suffiroit pas d'honorer le Roi sans  
 "craindre Dieu ; aussi ne suffit il point de  
 "craindre Dieu sans honorer le Roi."

Par ce terme il ne faut pas entendre uniquement  
 les Testes Couronnées, les Princes  
 qui portent le Titre de Roi, ou d'autres  
 équivalents. Il désigne en général tous  
 ceux qui exercent le Pouvoir Souverain  
 dans les Etats, sous quelque forme de Gouvernement  
 que ce soit. Quelque diversité  
 qu'il y ait à cet égard entre les Etats, ils ont tous  
 [ Page 6 ]

tous ceci de commun, que le plus petit & le  
 plus foible, est revêtu de même que le plus  
 étendu & le plus puissant, d'une autorité suprême,  
 qui decide en dernier ressort & souverainement,  
 des biens & de la vie de ceux  
 qui le composent ; de sorte que tandis qu'ils  
 en sont membres, ils en dependent absolument  
 & sans reserve. Mais comme il est  
 impossible, que hors des Monarchies hereditaires,  
 cette autorité s'exerce, à moins qu'il  
 n'y ait des personnes préposées pour cela, ou  
 pendant toute leur vie, ou pendant un  
 terme limité : ces personnes doivent être  
 regardées, comme si c'étoient de veritables

Rois ; parce qu'encore qu'ils n'en portent point l'auguste nom, ils ne laissent pas d'en avoir la réalité, par rapport à l'exercice, puis qu'ils font tout ce que les rois peuvent faire.

Tel est le sujet dont il s'agit dans nôtre Texte. Que nous est-il prescrit à son égard ? De l'Honorer. C'est là une idée générale, qu'il faut diversifier, selon les differens sujets, auxquels elle peut être appliquée. Nous avons vû que dans ce même verset, l'Apôtre nous recommande de

porter Honeur à  
tous

, & il se sert du même terme qu'il employe, lors qu'il nous ordonne d' 'Honorer le Roi' . Voila donc deux sortes d'honneur fort differentes, qui sont exprimées par un même terme. C'est ce qui nous apprend deux choses. La premiere, qu'il y a un certain honneur d'égard & d'honesteté, qui est dû à tous les hommes généralement, à cause de l'excellence de leur espèce, faite à l'image de

[ Page 7 ]

de Dieu, qui doit être respectée par tout où elle se trouve ; d'autant plus que tous les hommes la possèdent dans une parfaite égalité. Les plus vils de tous les Esclaves, ne participent pas moins à la nature humaine, que les plus grands de tous les Potentats. La seconde chose que nous apprenons ici ; c'est qu'il y a pourtant un certain Honeur particulier, que les Sujets doivent rendre à leurs Souverains.

En quoi consiste cet Honeur ? C'est d'abord dans des démonstrations de respect, de vénération, & de soumission, qui aillent au plus haut point dans le genre civil, conformément à ce qui s'observe en chaque Etat, ou par des Loix expresses, ou par de simples coûtumes. Les Grecs ne pouvoient point souffrir, que l'on honorât les Rois, jusqu'à se prosterner en leur présence. C'est ce qu'ils regardoient comme un Sacrilège, prévenus de cette fausse idée, qu'un si grand signe d'honneur, ne pouvoit appartenir qu'à la Divinité. Il n'en étoit pas de même, dans l'Egypte & dans l'Asie. On y honoroit les Rois, & même en general tous ceux à qui l'on vouloit temoigner un grand respect, en se prosternant devant eux, & bien plus en mettant la face contre terre. Nous voyons dans l'Histoire sainte, que cette maniere d'honorer, étoit en usage parmi le Peuple de Dieu. Elle y étoit fort legitimement, parce qu'il ne s'agissoit que d'un honneur purement humain & civil ; par conséquent il ne pouvoit porter aucun préjudice au culte Religieux, dont Dieu seul doit être l'objet. Autre-

[ Page 8 ]

Autrement auroit elle été pratiquée par tant de Saints Hommes ; par des Prophètes, & même dans le temps qu'ils faisoient, les fonctions les plus solennelles de leur Mission Divine ? Il n'en faut pas davantage pour

nous convaincre, de la ridicule & brutale superstition de ces Fanatiques, qui croiroient blesser la Religion, s'ils se prosternoient devant les Princes, & bien plus, comble d'extravagance ! s'ils se découvrieroient pour les saluer. Encore une fois, il ne s'agit ici que d'un honneur, qui ne sauroit choquer en rien la Religion, puis qu'il n'a rien que d'humain & de civil. Ainsi on doit le pratiquer sans scrupule de conscience, & même avec plaisir, en se conformant à l'usage qui se trouve établi dans chaque Païs, & qui est si différent, que ce qu'on regarde en de certains Etats, comme une grande marque de respect, passe en d'autres pour une extrême incivilité. C'est le sort de tout ce qui dépend de l'institution des hommes. La diversité de leurs genies, fait que les uns admettent & louent, ce que les autres ne peuvent ni approuver ni même souffrir ; parce qu'ils le regardent dans des vûes différentes, & opposées les unes aux autres.

Les grandes démonstrations de respect & de vénération, dont nous avons fait la première partie, de l'honneur qu'il faut rendre aux Rois, parce que c'est celle qui frappe les sens, doivent être accompagnées d'un respect intérieur, qui répond à ces démonstrations extérieures. Il est vrai qu'elles doivent les contenter, sans qu'ils recherchent curieusement, rieuse-

[ Page 9 ]

ce qui se passe dans l'ame de ceux qui les leur donnent ; parce qu'il est de leur équité, de les prendre pour sincères, à moins qu'ils n'ayent des raisons de croire ou de soupçonner, qu'elles ne sont que de pures grimaces, de simples cérémonies du corps, où le cœur n'a point de part. Mais au fonds, n'honorer les Rois qu'extérieurement, c'est leur dérober la principale & la plus importante partie, de l'honneur qui leur est dû. C'est violer l'ordre de la Nature ; elle veut qu'il y ait une juste harmonie, entre les actions extérieures du corps, & les mouvemens intérieurs de l'ame ; & que même les mouvemens intérieurs de l'ame soient la source & le principe des actions extérieures du corps : de sorte que nos respects extérieurs ne soient qu'un effet, qu'un signe, qu'une démonstration, de nos respects intérieurs. Oui l'hypocrisie est criminelle en tout ; dans l'Etat, aussi bien que dans l'Eglise : dans la Politique, aussi bien que dans la Religion. C'est Dieu lui même qui nous crie 'Honorez le Roi', par le Ministère de St. Pierre, un des plus excellents organes de sa voix. L'Apôtre nous fait bien entendre, que c'est là, non un conseil de prudence humaine qu'il donne aux Chrétiens, mais un commandement qu'il leur adresse de la part de Dieu, lors qu'il dit au verset 13.

Rendez vous sujets à tout ordre humain pour l'amour du Seigneur

. C'est à dire visiblement,  
pour obeir, & pour plaire au Seigneur,  
puis qu'il vous le commande. Dieu  
est un Legislatteur Spirituel ; c'est à nos personnes  
toutes entieres qu'il donne ses Loix : &

[ Page 10]

& par conséquent nous devons les exécuter  
de l'esprit & du corps tout ensemble. Appliquons  
ici ce que St. Paul dit aux Romains,  
qu'il faut être sujets aux Princes,  
non seulement pour ne point s'attirer leur  
juste colère, en manquant extérieurement à  
la soumission qui leur est dûe ; mais encore  
[Note: Ch. xiii. 15.] 'à cause de la conscience'. Voici donc un devoir  
qui regarde la conscience, & par conséquent  
tout ce qu'il renferme, ou qui s'en  
déduit, doit venir du fond de nôtre ame, qui  
seule est le siège de nôtre conscience ; & nous  
devrions fidèlement nous en acquitter, quand  
même nous n'aurions rien à craindre, de la  
part des Princes en la violant.

Au reste le respect interieur que nous  
devons aux Rois, n'est pas déterminé dans  
son exercice comme l'extérieur, par l'institution  
des hommes, où il y a souvent beaucoup  
de bizarres contrariétés ; & à proprement  
parler, on ne peut donner ici aucune Regle.  
Tous les hommes ont également dans l'ame,  
les mêmes sentimens de respect, considerez  
en eux mêmes, & dans leur nature, comme  
ils ont les mêmes sentimens de plaisir ou de  
douleur. On ne sauroit leur apprendre à sentir  
ni l'un ni l'autre ; il en est de même de  
tout ce qui consiste en quelque sensation.  
Ainsi il est impossible d'enseigner à personne,  
comment on doit sentir du respect en général ;  
& il n'est point nécessaire. Il suffit que  
l'on veuille en estre animé, puis que cela  
depend uniquement de la volonté. L'ame  
prend aussi tost d'elle même, toutes les routes  
qui tendent à cette fin ; ou plustost elle est saisie

[ Page 11]

saisie de tous les mouvemens, qui constituent  
la nature & l'essence d'un respect interieur.

Tout ce que l'on peut faire, c'est de l'exciter,  
en montrant les fortes raisons, qui  
prouvent qu'on en doit être pénétré. Si nous  
cherchons ces fortes raisons, sur la matiere  
que nous traitons, nous les trouverons  
suffisamment dans cette Maxime, d'une  
verité sensible & palpable.

"Que tout honneur,

"& par conséquent tout respect, soit

"extérieur, soit interieur, doit être plus ou

"moins grand, selon qu'il y a plus ou

"moins, d'excellence & de dignité dans son

"objet."

Car de là il s'ensuit évidemment,  
qu'il n'y a rien entre les hommes, qui doive  
être aussi respectable, aussi digne d'être  
honoré, que la Majesté des Souverains.  
Leur dignité est dans leurs Etats, au dessus  
de toute autre.

Le Roi, dit nôtre Apôtre,  
est au dessus de tous

. Il étoit bien éloigné du  
système, de ceux se disant à faux ses  
Successeurs, & qui se portant \* dans le Temple [Note: 2 Thess  
ii. 2.]

de Dieu, dans l'Eglise Chretienne, comme  
s'ils étoient la Divinité elle même, s'élèvent  
sur tout ce qui est nommé Dieu  
dans ce bas Monde, c'est à dire sur les Princes  
qui sont nommés Dieux, même par le  
saint Esprit. Bien plus ils vont jusqu'à prétendre,  
qu'ils ont droit de dispenser & absoudre  
les sujets du serment de fidélité, & de  
disposer du Temporel des Princes, & de  
leurs Couronnes. Encore s'ils n'avoient eu  
cette prétention qu'en Theorie ; mais combien  
de fois l'ont ils mise en pratique, même  
contre les Empereurs, qu'ils devoient respecter specter

[ Page 12]

comme étans leurs propres Souverains ?  
Combien en ont ils déposé ; & quels torrens  
de sang, n'ont ils pas fait si souvent répandre,  
en Italie & dans toute l'Allemagne,  
pour maintenir de si Sacrileges attentats ?  
Oracles sacrés, que vôtre Divinité est bien  
éclattante, puis que vos prédictions sur ce  
sujet, ont été si visiblement accomplies, par  
des événemens, que toute la sagacité humaine,  
n'auroit pû mettre avant leur arrivée,  
que dans les espaces imaginaires de la  
plus absolue impossibilité ! Qui auroit jamais  
pû songer, que des Princes si naturellement  
jaloux de leurs droits, les eussent pourtant  
sacrifiés à l'Evêque qui a son Siege dans

[Note: Apoc. xvii.

9.] la Ville 'bâtie sur sept montagnes', jusqu'à donner

[Note: 2 Thess. ii.

3.] leur puissance à cet 'Homme de peché', afin  
de dépouiller leurs semblables de ces droits si  
sacrés, quoi qu'ils ne pussent ignorer qu'ils  
le mettoient ainsi en pouvoir, de les en  
dépouiller eux mêmes à leur tour quand il lui  
en prendroit fantaisie ? C'est quelque chose

[Note: Rom. xi.

33.] 'de si impossible à trouver', de si incompréhensible,  
qu'on ne peut le regarder, que comme

[Note: Apocal. ii.

24.] une de ces 'profondeurs de Satan', dont nous  
ne saurions découvrir les ressorts.

Revenons à ce que nous disions, que la  
Dignité des Rois est dans leurs Etats au  
dessus de toute autre. Nous l'avons prouvé  
par l'autorité de St. Pierre ; confirmons le  
encore par l'autorité de St. Paul, écrivant

[Note: Rom. xiii.

1] même aux Fidèles de Rome. Que toute personne,  
leur disoit il, voila une généralité, ou  
plustost une universalité, qui comprenoit  
l'Evêque de cette Capitale du Monde, & tout

[ Page 13]

tout son Clergé, aussi bien que les Laïques  
qui vivoient dans son sein ;

Que toute personne [Note: Rom. xiii.

1.]

soit sujette aux Puissances superieures ; car il n'y a point de Puissance, qui ne vienne de Dieu, & les Puissances qui subsistent, qui existent, sont ordonnées de Dieu

. La suite fait voir qu'il veut parler des Princes, car il les nomme expressément. Pour mettre la pensée de cet Apôtre dans tout son jour, il ne faut pas se contenter de dire, que c'est la Sagesse de Dieu, qui fait régner les Souverains, comme elle même le déclare, quand elle s'écrie dans le Livre des *[Note: Ch. viii. 15.]* Proverbes, 'C'est par moi que les Rois règnent, & que les Princes decernent la Justice'. Il faut ajouter, ce qui est beaucoup davantage, que Dieu les fait régner en sa Place. C'est ce que St. Paul dit expressément, un peu après ce que nous venons de citer de son Epître aux Romains ; 'Le Prince et le Ministre de Dieu----- ordonné pour faire Justice'. Ce titre de Ministre de Dieu, il l'employe jusqu'à trois fois dans cet endroit. 'Beni, disoit la Reine de *[Note: 2 Chron.*

*ix. 8.]*

Sceba, en parlant à Salomon, Beni soit l'Eternel ton Dieu, qui t'a eû pour agréable, & qui t'a fait asseoir surson Trone, afin que tu sois Roi pour l'Eternel ton Dieu' ; pour, en la place de l'Eternel ton Dieu. Que sont donc les Rois ? des Deputés, des Lieutenants de Dieu, considéré comme Recteur de ce bas Monde ; *[Note: Sap. vi. 4.]* des 'Ministres de son Royaume', comme parle l'Auteur du Livre de la Sagesse. Dieu seul est proprement le Roi de l'Univers, qui lui appartient absolument, par un droit de Domaine & de Propriété, aussi bien que de Regime, puis qu'il l'a créé & qu'il le conserve.

Ainsi les Rois de la Terre portent ce nom, par

[ Page 14]

par Députation, par Représentation, entant qu'il les établit, pour exercer par leur Ministère son Empire entre les hommes, par raport à la Société, soit Civile, soit Religieuse. Ils sont par cette raison, les Chefs de l'Etat & de l'Eglise ; Les Protecteurs, les Defenseurs, & les Exécuteurs des Loix, dans l'un & dans l'autre ; Distributeurs des recompenses & des graces ; Dispensateurs des chatimens & des peines. En un mot ils sont par leur caractère, les Images vivantes de la Divinité. Quelle Excellence ; quelle Dignité ! Quel respect ne faut-il pas avoir pour elle ; & par conséquent pour la personne sacrée, de ceux que le Monarque du Monde en a revestus ! Pourrions nous honorer ce Roi suprême de l'Univers, sans honorer ceux qui sont à nôtre égard, ses Deputés, ses Lieutenants, ses Vicerois ?

Nous nous sommes étendus à faire voir, que nous devons honorer nos Souverains, par nos plus profonds respects extérieurs & intérieurs, parce que c'est là l'idée que le terme d'honorer, présente immédiatement à l'esprit, & que dans le fonds c'est la base, le principe & l'abregé de tous les autres devoirs, dont nous sommes obligés de nous acquitter à leur égard. Par exemple, nos profonds respects intérieurs pour nos Souverains, n'emportent-ils pas nécessairement, un ardent amour eux ? Afin de le justifier, il suffiroit quand nous n'en aurions pas d'autre

preuve, que du moins dans l'esprit des  
bons Princes, tout ce que nous pourrions  
faire pour eux, ne seroit d'aucun prix,  
d'aucune valeur, s'ils pouvoient juger qu'ils n'au-

[ Page 15]

n'auroient point de part dans nôtre amour.  
Les Tyrans ne se soucient point d'être aimez  
de leurs Sujets, pourvû qu'ils en soient  
craints, & il est aisé d'en trouver la raison ;  
c'est que de leur côté ils n'ont aucun amour  
pour leurs Sujets. Les bons Rois au contraire,  
souhaitent sur tout d'être aimés de leurs  
Peuples, parce qu'ils les aiment tendrement.  
C'est le propre de l'amour, de ne pouvoir  
jamais être content, à moins qu'il ne trouve  
pour retour dans son objet, un autre lui même.

D'ailleurs nous devons aimer nos Souverains,  
par la même raison que nous sommes  
obligés de les respecter ; c'est qu'ils sont  
les Deputés & les Lieutenants de Dieu, qui  
nous gouverne par leur Ministère, dans le  
Monde de la Société. Dieu n'a-t-il pas pour  
les hommes, les mêmes yeux que les Peres  
ont pour leurs enfans ? Encore n'est ce là  
qu'une foible image, de l'amour que Dieu  
nous porte. Ainsi les Princes pour répondre  
au glorieux Caractère, de Ministres & de  
Vice-regents de la Divinité, dans le regime  
du Monde, doivent être les Peres de leurs  
Sujets. Ce tendre nom est fondé sur l'Ecriture,  
& il vient si naturellement dans l'esprit,  
que les Anciens Poètes l'ont donné aux  
Rois. Il renferme quelque chose de si doux  
& de si grand, que les Romains ne croyoient  
rien faire, d'aussi honorable pour les Empereurs,  
que quand ils les appelloient Peres de la Patrie. Or où sont les Peuples qui ne desireroient  
pas avec ardeur, que les Princes  
de qui ils dependent, les aimassent comme leurs

[ Page 16]

leurs enfans ? Par là ne se sentent-ils pas obligés ;  
ne se sentent-ils pas animez, à aimer  
leurs Princes comme leurs Peres ? C'est la  
Loi réciproque de la Nature : c'est la Loi  
des Familles particulieres ; & n'est elle pas  
applicable à la Société ? Chaque Etat est  
une Famille générale, où le Souverain est  
le Pere, & où par conséquent les Sujets sont  
les Enfans. Disons donc qu'ici, un honneur  
de respect extérieur & interieur, & un honneur  
d'amour, sont deux espèces d'honneur  
inséparables, puis que, comme nous venons  
de le montrer, l'une & l'autre ont le même  
Principe, dans la Dignité des Rois, entant  
qu'elle est une image & une représentation  
pour nous, de l'autorité suprême du Monarque  
de l'Univers.

Plust à Dieu qu'une connexion si juste,  
& si conforme aux sentimens de la Nature,  
fût profondément gravée dans tous les cœurs !  
On n'auroit pas la déchirante douleur, d'avoir  
vû depuis près de quarante ans, dans  
l'Etat, & même quel prodige ! & même dans  
l'Eglise : des Hypocrites, de faux Sujets,  
qui pour obtenir des Emplois & des Dignités

[Note: Marc. vii.]

6.] dans l'un & dans l'autre, 'honorioient de leurs levres, une Teste couronnée, pendant que leur cœur en étoit éloigné' ; Qui lui rendoient extérieurement les plus profonds hommages, pendant qu'ils disoient dans leur ame,

[Note: Luc. xix.]

14.] 'Nous ne voudrions point que ce Roi, ou que cette Reine regnât sur nous' ; Bien plus qui lui prêtoient des Sermens de fidelité, scèllés même de la participation au Saint Sacrement de l'Eucharistie, pendant qu'ils étoient ses ennemis nemis

[ Page 17]

jurés, jusqu'à chercher & à tenter des moyens, pour lui ôter la Couronne, falût il même pour cela lui ôter la vie. Comment étoit-il possible, que des gens, qui portoient le nom de Chrêtiens, tombassent dans des déguisemens si sacrilèges ; puis qu'il semble que des Payens, qui auroient le moindre sentiment de probité, ne pourroient pas en être capables ? Souverain Maitre des cœurs, veuille enfin aujourd'hui veuille faire cesser, de si abominables, de si infernales pratiques !

Nous trouverons une autre grande raison, d'honorer nos Rois avec amour, si nous réfléchissons sur les avantages du Gouvernement en général. Pour les sentir, il ne faut que penser, aux inconveniens, aux desordres, que dis-je, aux horribles malheurs d'un Peuple, qui seroit dans l'Anarchie, qui n'auroit personne pour le gouverner. Ce seroit quelque chose de plus affreux, qu'une Troupe de Brigans. Oui les Brigans eux mêmes, pour peu qu'ils veuillent vivre en Societé pour se maintenir, ne peuvent se passer d'avoir des Chefs qui les commandent, & à qui ils obeissent, comme s'ils avoient sur eux une autorité legitime. Les Romains croyoient, qu'à moins que de détruire entierement un Peuple par le fer & par le feu, on ne pouvoit point le punir avec plus de severité, qu'en le dépouillant de l'exercice des Loix ; de sorte qu'on y pût faire tout ce que l'on vouloit, sans être retenu par le frein du Magistrat. Puis donc que c'est par les Princes, que Dieu fait exercer la Justice dans le

[ Page 18]

le Monde n'est-il pas évident, qu'ils doivent être après Lui, le principal objet de nôtre amour, pour les avantages inestimables, qui nous reviennent du Gouvernement en général ?

N'oublions pas ici, les soins, les peines, qu'il faut qu'ils se donnent, sans compter les dangers auxquels ils s'exposent, pour procurer la tranquillité & le bonheur de leurs Sujets. On s'imagine que leur condition n'a rien que d'agréable & d'heureux. On se trompe, à moins qu'on n'établisse cette maxime qui est certaine ; Qu'il n'y a rien de plus agréable & de plus heureux, aussi bien que de plus louable & de plus glorieux, pour des Princes Magnanimes, & qui ont l'ame veritablement Royale, que de veiller

sans cesse, & de travailler sans relache jour  
& nuit, pour faire la félicité de leurs Peuples.  
Non leurs Couronnes ne sont pas toutes composées  
de fleurs ; il y a sans comparaison  
plus d'épines. De tous les fardeaux, c'est le plus  
difficile à porter, le plus pesant, le plus accablant.  
Si l'on pouvoit mettre dans une  
balance, d'un coté tous les plaisirs que les  
Princes peuvent se donner ; & de l'autre  
leurs travaux, leurs soucis, leurs inquiétudes,  
leurs alarmes ; sur tout lors qu'ils veulent  
être véritablement Rois, & [régner] par  
eux mêmes, sans se décharger aveuglement,  
des plus importantes fonctions de la [Royauté],  
sur des Ministres quelquefois negligens,  
quelquefois intéressés#s# & insatiables, quelquefois  
injustes & cruels, quelquefois mal intentionnés  
& infidèles ; en un mot lors qu'ils

[ Page 19]

qu'ils veulent remplir dignement les glorieux  
caractères de Rois équitables, & de Peres  
de leurs Peuples ; On trouveroit que  
pour un plaisir qu'ils peuvent goûter, il  
faut qu'ils soient dévorés de mille cuisans  
chagrins. Quels motifs de reconnaissance  
pour eux ! Que peut il y a avoir de plus puissant  
& de plus engageant, pour nous les  
faire honorer, non seulement par nos respects  
les plus profonds, mais encore par nôtre  
amour, & par l'amour le plus zélé, le  
plus vif, & le plus ardent ?

La chose du Monde la plus à souhaiter,  
ce seroit qu'il ne falût jamais distinguer,  
entre la Dignité des Souverains, & leurs  
qualités personnelles. Quel bonheur s'ils étoient  
tous aussi respectables, aussi dignes  
d'amour, par d'éminentes Vertus morales,  
que par l'élévation de leur rang, & par leur  
autorité ! Le seul qui me paroîtroit en approcher,  
ce seroit, que tous les Herauts de  
l'Evangile, véçussent conformément à la  
'Doctrin qui est selon la Pieté', puis qu'ils sont *[Note: 1 Tim. vi. 3.]*  
si obligez à la prêcher, encore plus par une  
sainte vie, que par leurs Discours. Mais par  
malheur la distinction dont nous parlons,  
n'est quelquefois, que par trop nécessaire aux  
deux égards que nous venons de toucher.  
Quel est donc alors le devoir des Sujets ;  
comment rempliront-ils le Précepte qui les  
oblige à honorer leurs Souverains ? Il faut  
toujours qu'ils respectent & qu'ils aiment  
leurs Personnes, nonobstant leurs mauvaises  
qualités morales, à cause de l'excellence de  
leur dignité. Mais pour de l'estime, il n'est pas pos-

[ Page 20]

possible que les Gens de bien en ayent pour  
eux. Le moyen d'estimer, les Sardanapales,  
les Tiberes, les Caligulas, les Nerons, les Heliogabales !  
L'estime est un Tribut, qui ne  
sauroit estre réellement payé qu'au seul mérite.  
Il ne faut pas rechercher les défauts  
des Princes ; mais quand ils éclatent à la  
face du Ciel & de la Terre, peut-on s'empêcher  
de les voir ; peut on n'en pas gémir,

avec une vive douleur, pour peu que l'on réfléchisse sur les malheurs, qui en peuvent être les funestes suites, soit par rapport aux Princes mêmes, soit par rapport à leurs Peuples ? Qu'y-a-t-il de plus contagieux & de plus pernicieux pour corrompre les Sujets, que les mauvais Exemples des Souverains ; & par conséquent, y-a-t-il rien qui soit plus capable, d'attirer la malédiction de Dieu, sur leurs propres personnes & sur leurs Etats ?

A la vérité il n'est permis de parler de leurs défauts, quelque grands & quelque éclatans qu'ils soient, qu'avec le respect que des Enfans sont obligés d'observer, lors qu'ils se trouvent dans la dure nécessité, de parler des vices de leurs parens. Mais pourtant il est bon, que les Princes puissent apprendre, ce qu'on en pense & ce qu'on en dit dans le particulier ; parce que ce peut être un moyen pour les en faire revenir. Sur tout il y a des Personnes que la sainteté de leur caractère, met dans une obligation indispensable, de leur faire de sages Remonstrances. Les Nathans doivent dire aux Davids coupables de grands crimes ;

vous êtes

[*Note: 2 Sam. xii.*

v. 7.] ces hommes là

. Les Jean-Batistes doivent dire re

[ Page 21 ]

aux Herodes, quand même il devoit leur en coûter la teste,

Il ne vous est point permis [*Note: Marc. vi.*

18.]

d'avoir la femme de vôtre Frere

. Ce n'est point

là manquer, à l'honneur que l'on doit aux Souverains ;

Au contraire, c'est les honorer, & même de la maniere la plus utile. C'est un moyen pour les porter à se corriger ; C'est un moyen pour détourner de dessus leurs Têtes les Jugemens temporels ; & ce qui est infiniment davantage, pour leur faire éviter les tourmens de l'Enfer, lors qu'ils comparoîtront, aussi bien que les derniers de leurs Sujets, devant le Tribunal de Dieu, qui rendra à chacun selon ses œuvres, conformément à cette règle de Jesus Christ,

à celui à qui il aura été beaucoup donné, il sera aussi [*Note: Luc. xii.*

48.]

beaucoup redemandé

Enfin, nous devons faire paroître nôtre respect & nôtre amour pour les Rois, par des effets réels. Reduisons cette réflexion à quatre articles, que nous ne ferons qu'indiquer, parce que le temps nous presse.

Prémièrement nous devons demander à Dieu, par des prières ardentes en public & en particulier, qu'il lui plaise, de couvrir nos Rois de son invincible protection, & de les garder chèrement

comme la prunelle de son [Note: Deuteron.  
xxxii. 10.]  
œil

; de bénir leurs Personnes & leur Administration,  
& de leur donner

ses Jugemens [Note: Psal. lxxii.]  
& la Justice

, afin que régner pour Dieu,  
ils le fassent sur tout régner lui même dans  
leurs Etats, en y faisant fleurir la vertu &  
la piété, non seulement par de bonnes Loix,  
qu'ils prennent soin de faire exécuter ; mais  
encore par les bons, les attrayans Exemples,  
d'une vie Chrétienne, pure, sainte, édifiante. Nous  
[ Page 22]

Nous devons prier pour tous les hommes ;  
Mais prémièrement, principalement pour nos  
[Note: 1 Tim. ii.

1, 2.] Rois : C'est ce que S. Paul nous apprend.

En second lieu nous devons contribuer, sans  
regret, de bon cœur, avec plaisir, aux subsides  
nécessaires, non seulement pour l'entretien  
de l'Etat, car au fond ce que nous pouvons  
donner à cet égard, nous ne le donnons  
que pour nous mêmes ; mais encore  
pour soutenir, & faire paroître avec éclat la  
Dignité de leur Couronne. En troisieme  
lieu nous devons faire, tout ce qui dépend  
de nous, chacun selon sa condition, pour défendre  
leur Personne, & maintenir leur  
autorité & leurs Droits personnels, au peril  
de nos biens & même de nos vies. En  
quatrième & dernier lieu, nous devons obeir  
aux Loix, dont ils ont en main l'exécution,  
avec toute la fidelité & tout le Zèle dont nous  
sommes capables, pourvû qu'elles n'ayent  
rien de contraire, aux Loix que Dieu nous  
a donné dans sa Sainte Parole, pour être  
les règles inviolables de la Foi & des moeurs.  
S'il y a de l'incompatibilité entre ces Loix de  
Dieu, & celles des Souverains, alors il faut

[Note: Act. iv. 19.] dire à ces derniers, 'Jugés s'il est juste de vous obeir plutôt qu'à Dieu'. Cette sainte maxime  
n'est pas seulement fondée, sur l'autorité  
du St. Esprit, parlant par l'organe de  
St. Pierre. Elle naît si naturellement, des  
principes de la droite raison, que Socrate la  
fit retentir, presque dans les mêmes termes,  
aux Oreilles des Atheniens. 'Craignez Dieu, & Honorez le Roi', dit ici le même Apôtre.  
Comme s'il disoit 'Craignez Dieu' prémièrement  
& sur tout. Ensuite, & observez cette sub-

[ Page 23]

subordination ; ensuite 'Honorez le Roi', Par  
conséquent en voulant Honorer le Roi, prenez  
bien garde de ne rien faire, qui choque en  
en aucune maniere, la Crainte que vous devez  
avoir pour Dieu.

Que dirons nous de ce qu'on appelle Obeissance Passive, que certaines gens portent à  
un si grand excès, qu'ils prétendent, que  
des Sujets sont indispensablement obligés de  
la pratiquer, sous quelque oppression, sous  
quelque tyrannie qu'ils puissent gemir ? Elle  
n'a aucun solide fondement dans l'Ecriture ;  
Elle choque les premiers Principes de la

droite raison ; Elle est incompatible avec les vûes les plus essentielles, [qu'il] faloit nécessairement, que les Peuples se fussent proposé, dans l'établissement des Rois, & qu'ils n'ont jamais dû ni pû abandonner ; Elle fait revolter tous les sentimens naturels, & par conséquent legitimes, du cœur humain ; Elle n'a jamais été pratiquée par aucun Peuple, que lors qu'il y a été forcé par la nécessité, & que la crainte de s'attirer de plus grands malheurs, l'a détourné de chercher à se tirer d'esclavage. Qu'on lise l'Histoire de tous les temps ; on verra que les Peuples qui ont souffert davantage, que leur Princes usurpassent sur eux le pouvoir le plus Despotique & le plus Arbitraire, n'ont pas laissé de se souvenir qu'ils étoient hommes, & qu'ils ne devoient être traités qu'en cette qualité, quand ils ont crû trouver les moyens d'empêcher, que leurs Tyrans ne les traitassent plus en bêtes. Il faudroit avoir renoncé à tout sens commun, si l'on condamnoit le Senat nat

[ Page 24]

de Rome, pour avoir proscrit l'Empereur Neron. L'admirable, l'heureuse Révolution, que la bonté Divine opera dans ces Royaumes, il y a près de trente neuf ans, par l'organe d'un Prince, d'un Heros d'immortelle memoire, a été si bien justifiée contre ceux qui ont taché de la noircir, qu'il faut se mettre volontairement, un bandeau redoublé, d'obstination & d'opiniastreté sur les yeux, pour ne point voir combien elle étoit juste & legitime, de même que nécessaire, pour le bien Spirituel & temporel de cet Etat. Que nous serions ingrats, si nous ne la défendions pas de tout nôtre pouvoir, après les grands avantages, que Dieu nous a fait la grace d'en retirer, sous les Règnes, qui l'ont suivie ! C'est ce qui nous conduit à nôtre seconde Partie, où nous avons dit que nous ferions des Réflexions, qui se rapporteroient directement à la circonstance du temps ; Circonstance si triste, & si rejouissante tout ensemble.

LA Providence Divine peut être aujourd'hui représentée à nôtre égard, sous l'emblème

[Note: Exod. xiv.

23.] de la nuée qui conduisoit les Israélites, tenebreuse d'un côté, & lumineuse de l'autre. Cette adorable Providence à deux faces, si l'on peut parler ainsi, nous appelle à pratiquer le précepte de nôtre Texte de deux manieres bien differentes ; L'une pour le Roi que nous n'avons plus, & l'autre pour le Roi que nous espérons, de la bonté de Dieu qui nous le donne, qu'elle le[?] conservera long temps, soit pour nous, soit pour ceux qui viendront après nous. Disons ici avec St.

[ Page 25]

St. Paul, 'Nous sommes serrés de deux cotés'. [Note: Phil. i. 23.]

La Tristesse & la Joye, deux Passions si contraires, s'emparent tout à la fois de nôtre ame ; sans se detruire, & même sans

se confondre, elles nous agitent de leurs mouvemens opposés. L'une nous fait affliger, de la mort du Roi que nous avons perdu ; L'autre nous fait réjouir, de ce que nous le retrouvons en la personne d'un Fils, si digne de lui succéder, & par conséquent si capable de réparer la perte que nous avons faite.

Nous avons honoré le feu Roi, tant que nous avons vécu sous sa douce & heureuse Domination. Nous l'avons honoré par devoir, par inclination, & par reconnaissance ; avec un profond respect, avec un ardent amour, avec une fidélité & un zèle inviolables. Enfin nous lui rendons nos derniers hommages, en regrettant vivement & de tout nôtre cœur, la perte d'un Si Bon Roi. Sans y penser, sans en avoir osé entreprendre le dessein, nous avons fait son Eloge, & un des plus magnifiques. Ce nom, si beau, si glorieux en lui même, si agréable aux oreilles des Sujets, si touchant, si ravissant dans leurs cœurs, n'a jamais été donné à meilleur Titre. La Bonté étoit le caractère éminent de GEORGE premier ; Il la possédoit si bien par excellence, que l'on seroit tenté de croire qu'il en portoit l'exercice trop loin. Où est l'injustice que ses Ennemis, ayent jamais eu quelque raison de lui reprocher ? Au lieu que s'il eût pû avoir trop de Clémence, la seule chose que l'on pourroit avoir du

[ Page 26 ]

du penchant à ne pas goûter dans son Gouvernement, ce seroit son peu de severité contre les attentats de la Rebellion, & son extrême facilité, à donner des amnisties & des Graces à des Rebelles ; Mais qu'un Roi est bien digne d'excuse, quand il n'en a besoin, que pour des excès de bonté, en faveur de ses ennemis ! Bien loin d'opprimer ses Sujets ; Jaloux de leurs Libertés, autant qu'ils le pouvoient être eux mêmes, il s'est fait un doux plaisir, de les en faire jouir dans toute leur plénitude, & de leur donner les plus solides assurances, qu'elles lui seroient toujours inviolables & sacrées. Quel soin, quelle vigilance, pour faire vivre ses Peuples dans une profonde Paix, nonobstant, malgré son inclination naturelle, pour le noble & glorieux Metier de la Guerre, qu'il avoit appris dans sa première Jeunesse, sur tout en combattant contre les Infidelles, & exercé depuis en divers Climats, avec tant de prudence & de valeur, qu'il étoit reconnu pour un des meilleurs, & des plus consommés Généraux, qu'on ait vû depuis long temps en Europe !

Lors même que par de sages précautions, il faisoit de grands & de puissans armemens, pour entrer promptement en Campagne, afin de prévenir & de confondre les pernicioeux desseins des Ennemis ; ce qu'il desiroit avec le plus d'ardeur, c'étoit de leur inspirer assés d'appréhension, & de crainte, pour ne

vouloir pas essayer l'effort de ses armes, &  
pour se reduire à accepter sagement des Propositions posi-

[ Page 27]

de Paix, qu'il jugeoit plus avantageuses  
pour ses Sujets, que n'auroient été  
les heureux succès que la Guerre sembloit lui  
promettre. Dieu venoit de le faire reüssir,  
dans un dessein si généreux, si magnanime.  
Comblé de joye, & des Benedictions de ses  
Peuples, il étoit parti pour prendre avec les  
Alliés, les mesures nécessaires, afin de parvenir  
à la consommation de ses souhaits,  
par une Paix générale, solide, & durable.  
Le Ciel avoit exaucé nos voeux, en le garantissant  
des dangers de la Mer, qui avoient  
failli à nous être si funestes en sa Personne,  
la dernière fois qu'Elle y avoit été exposée.  
Nous n'étions occupez, que du plaisir d'en  
rendre à Dieu nos plus vives actions de graces,  
& de l'impatient desir d'apprendre à tous  
momens, qu'il étoit heureusement arrivé,  
au terme de son Voyage. Dans ce plaisir  
dans cette douce attente, nous entendons  
tout à coup, qu'il a fini sa vie, dans le même  
Palais où il l'avoit commencée. Quelle triste,  
quelle accablante nouvelle ? Qui n'en a pas été  
frappé comme d'un coup de foudre ! Qui est  
ce qui n'en a pas encore l'ame toute pénétrée !  
Helas ! Sa vigoureuse constitution, sembloit  
promettre à ses Peuples, qu'ils auroient le  
bonheur de le posséder encore plusieurs années,  
& jusqu'à la plus grande Vieillesse.  
Cependant, O vanité, O néant de toutes les  
espérances humaines ! une mort imprevue &  
presque subite, nous l'enlève comme un  
tourbillon.

Une mort imprévue, & presque subite !  
O Dieu tout Bon ! nous esperons de ton infinie mie  
[ Page 28]

[Note: Ps. cxvi. 15.] Misericorde, qu'elle aura été 'précieuse devant tes yeux' ; que ta Grace qui peut en un  
moment deployer toute son efficace dans les  
Pecheurs, sans l'usage d'aucun moyen extérieur,  
aura mis son ame, en état d'être portée  
par tes saints Anges, dans ton Paradis,  
dans ton Sein, lavée de la coulpe de tous  
ses pechés, par le precieux Sang de ton Fils  
Jesus Christ le Redempteur du Monde, purifiée  
de toutes ses souillures, par l'Eau sanctifiante  
de ton S. Esprit ; & qu'ainsi tu auras  
changé la couronne corruptible qu'il  
portoit sur la Terre, en une couronne immarcessible  
de gloire dans le Ciel.

Conservons chérement sa Glorieuse Memoire,  
& le tendre souvenir de ses bien-faits.  
Benissons Dieu qui fait vivre & qui fait  
[Note: *illegible*] mourir, de l'avoir conservé jusqu'à un âge,  
où l'on voit parvenir peu d'hommes, & sur  
tout un si petit nombre de Rois. Benissons  
Dieu, la source & la première cause de  
toute sorte de biens, des douceurs générales &  
particulieres, qu'il nous a fait trouver à  
l'ombre de son Sceptre d'or, pendant près de  
treize années. Et pour profiter saintement  
de sa mort, regardons la comme un grand

commentaire, bien sensible & bien touchant,

[*Note: Iac. iv. 13,*

14.] de cette Leçon d'un Apôtre ;

"Vous

"qui dittes ; allons aujourd'hui ou demain

"dans un tel Païs, pour y avancer nos affaires ;

"Vous ne savez pas ce qui vous

"arrivera le lendemain. Car qu'est ce que

"vôtre vie ? Certainement ce n'est qu'une

"legere vapeur, qui apparoit pour un peu,

"& puis s'évanouit."

Incertitude, fragilité gilité

[ Page 29]

de la vie humaine, ne ferez vous

jamais, d'assés vives, d'assés profondes impressions

dans nos ames, pour nous inspirer

un cœur de sagesse ? Ne ferons nous jamais [*Note: Ps. xc. 12.*]

d'assés serieuses, d'assés durables réflexions,

sur ces verités si humiliantes mais

en même temps si sanctifiantes ;

"Vanité des [*Note: Eccles. i. 1.*]

"Vanités, tout est Vanité. Toute chair est [*Note: 1 Pier. i.*

24.]

"comme l'herbe, & toute la gloire des hommes,

"comme la fleur de l'herbe. Le Monde [*Note: 1 Jean. ii.*

27.]

"passe & sa convoitise, ses richesses, ses plaisirs,

"ses honeurs, ses Dignités, ses Sceptres,

"ses Couronnes, s'envolent, s'anéantissent.

"Au lieu que ceux qui font la volonté de

"Dieu, demeurent éternellement."

C'en est fait, Mes Freres, nous avons Honoré,

autant que nous l'avons pû selon nôtre

foible portée, le Roi qui n'a plus de respiration.

Il reste que selon l'obligation de

nôtre Ministère, nous vous exhortions, quoi

que vous y soyés mieux disposés, que nous

ne saurions vous y animer, à Honorer désormais

le Roi, qui pour parler avec un Prophete, [*Note: Lament.*

iv. 20.]

est à présent le 'souffle de nos Narines'. Pratiquons

à son égard, avec toute la fidelité,

avec tout le Zèle dont nous sommes capables,

tous les devoirs que nous avons medité dans

nôtre Texte. Beni soit l'Arbitre Souverain

de toutes choses, qui n'a point retiré sa gratuité

de dessus nous. En

faisant la playe, il [*Note: Job. v. 18.*]

l'a bandée

en même temps. Si les pleurs

ont fondu le soir sur nous, il nous a fait [*Note: Ps. xxx.*

6.]

entendre le matin des chants de triomphe.

En retirant à soi un Roi selon nôtre cœur,

il nous en a donné un autre, qui le sera de même,

[ Page 30]

même ; que dis je, il l'est déjà. Nous avons

un Salomon en la place de David son Pere.

[*Note: 1 Rois iii.*

7.] Non un Salomon 'qui soit encore trop jeune, & qui ne sache ni entrer ni sortir' ; Mais un Salomon, dans sa maturité, dans la force de l'âge,

& qui a déjà une si grande portion de sagesse.  
 Non un Roi à former ; mais un Roi  
 tout formé pour le Trône. Un Prince qui  
 pendant douze années, a étudié avec tant  
 de soin & d'assiduité, la Constitution & les  
 Loix de ces Puissans Royaumes, pour être  
 en état d'en tenir glorieusement les Rênes,  
 s'il plaisoit à la Divine Providence, de les  
 Lui mettre un jour en main, selon le cours  
 de la Nature.

Que ne devons nous pas attendre de son  
 Règne, quand nous pensons avec quel heureux  
 succès, avec quel applaudissement, il fit  
 briller tant d'application, de prudence, &  
 d'habileté, dans le temps de sa Règence ?  
 Oh ! si cette joye qui éclatte aujourd'hui de  
 toutes parts, pour son avènement à la Couronne,  
 & qui se signale en tous lieux avec  
 tant de Zèle, Oh ! si cette joye si universelle  
 étoit un assuré présage, que les Factions  
 [vont] finir, qu'il n'y aura plus de Partis, &  
 que tous ses Sujets à l'envi les uns des autres,  
 n'auront plus qu'un cœur & qu'une  
 ame ; pour ses interests & pour son service !  
 Le Dieu de Paix veuille consommer le bonheur  
 de ce florissant Etat, en amenant par sa  
 bonne Providence un si heureux événement !

Hosanna, beni soit le Roi qui vient au nom du

[Note: Marc. xii.

9.] Seigneur

. Veuille 'l'Auteur de toute bonne donation',  
 le revestir de sagesse & de force ; l'Ani-

[ Page 31]

l'animer toujours de plus en plus, de sa  
 crainte & de son amour ; être

son Soleil & son [Note: Ps. #L#xxxiv.]

Bouclier, lui donner Grace & Gloire, ne lui épargner aucun bien

! Que le Sceptre qu'il a  
 en héritage, fleurisse toujours en sa main ;  
 Qu'il le porte long temps, toujours avec  
 Plaisir & avec Gloire ! Qu'après une longue  
 suite d'années, toutes heureuses pour Lui,  
 & pour la Reine, sa Digne, Son Excellente,  
 Son Auguste Epouse, ce beau Sceptre passe au  
 Prince, qui par tant de belles qualités, si dignes  
 de sa naissance, mais en même tems  
 si fort au dessus de son âge, fait déjà tant  
 d'honneur à ses Glorieux Ancestres, & allonge  
 ainsi à nos yeux, l'agréable Perspective d'un  
 heureux Avenir ! Enfin, Que ses Couronnes  
 devenues sur sa Tête sacrée, encore plus  
 Illustres qu'elles n'ont été dans les Règnes  
 précédens, soient transmises avec toute leur  
 Splendeur, à sa Posterité de Fils en Fils,  
 jusqu'à la dernière génération des hommes.

Ces Actions de Graces, ces Prieres,  
 nous les poussons tous au Ciel du plus  
 profond de nôtre cœur. Mais, afin qu'elles  
 montent heureusement jusqu'au Trône de  
 Dieu, suffit il qu'elles soient sincères & ardentes ?  
 Si nous voulons qu'il reçoive favorablement  
 les unes, & qu'il exauce les autres,  
 souvenons nous qu'il faut qu'elles soient

soutenues, & animées d'une vie sainte. Est  
ce en vain que l'Écriture a dit, que le sacrifice  
des Méchans, est en abomination à l'Éternel, [Note: Prov. xv.

1]

& qu'il ne les exauce point ? Quelque [Note: Jean ix.  
31.]

Zèlez que des Sujets puissent être pour  
leur Souverain, s'ils manquent de Zèle pour Dieu,

[ Page 32]

Dieu, ils sont Traîtres au Roi, & à la Patrie.

Autant qu'il dépend d'eux, ils attirent  
les malédictions du Ciel en haut & de la terre  
en bas, sur sa Personne & sur ses États.

Apliquons nous ce que Samuel dit aux Israélites,

après que par le commandement de

Dieu, il eut oint Saül pour régner sur eux ;

[Note: 1 Sam. xii.

25.] 'Si vous perseverez à mal faire, tant vous que vôtre Roi, vous serez consumez'. Au contraire, si

[Note: Mat. xxii.

21.] en Honorant le Roi, nous craignons Dieu ; si

en 'rendant à César ce qui est à César, nous rendons à Dieu ce qui appartient à Dieu', nous aurons

la joye & le bonheur, de contribuer

par la voye la plus efficace, à faire descendre

abondamment du Ciel, les plus précieuses bénédictions,

sur le Roi, sur la Reine, sur

leurs Altesses Royales les Princes & les Princesses

leurs Enfans, sur toute la Maison Royale ;

& en même temps sur l'Eglise & sur

l'État, sur nos Personnes & sur nos Familles.

Enfin après avoir Craint Dieu, & Honoré le Roisur la terre, nous vivrons, nous règnerons

avec le Roi des Rois, & le Seigneur

des Seigneurs, dans le Palais de sa Gloire

éternelle. Dieu nous en fasse à tous la

Grace ; & à Lui Pere, Fils, & Saint Esprit,

un seul Dieu en trois Personnes, soit Honeur,

Louange, & Gloire dès maintenant

& à jamais. AMEN.